

**ARRETE DU 20/03/2018**

**Domaine :**

VOIRIE  
DEPARTEMENTALE

**Sous-domaine :**

CIRCULATION

**OBJET :**

**Arrêté  
de voirie  
permanent -  
Règlementation  
de la circulation  
R.D. 620**

**N° 19/2018**

Le Maire de la commune de VILLEGLY,

VU le code de la route et notamment l'article R.411.1,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I huitième partie) approuvée par l'arrêté interministériel du 15 juillet 1994 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 4 janvier 1995,

VU la loi 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212.1 et L 2213.2,

CONSIDERANT la nécessité pour l'entreprise AXIANS de NIMES d'intervenir sur les chambres Télécom situées sous la R.D. 620, Avenue du Minervoïs en traverse d'agglomération, dans le cadre du déploiement de la fibre pour le compte du SYADEN,

CONSIDERANT que ces interventions vont entraîner une restriction de circulation,

**- ARRETE -**

**ARTICLE 1°** - L'entreprise AXIANS est autorisée à stationner sur la chaussée, au droit des ouvrages pendant toute la durée de l'intervention.

**ARTICLE 2°** - La signalisation routière relative à la restriction de circulation réglementée sera posée au droit des interventions par l'entreprise AXIANS et sous sa responsabilité.

**ARTICLE 3°** - Cet arrêté est permanent pour la durée de la campagne qui est prévue sur toute l'année 2018 et applicable selon la programmation d'intervention.

**ARTICLE 4°** - M. le Commandant de la brigade de gendarmerie de Conques sur Orbjel,

- M. le directeur des Infrastructures routières du conseil départemental,
- M. le directeur du service des transports de Carcassonne Agglomération,
- M. le directeur du service « eau et assainissement » de Carcassonne Agglomération,

sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à M. le Préfet de l'Aude.



Fait à VILLEGLY, le 20 mars 2018

Le Maire,



**Date d'affichage :**

**21/03/2018**